

« *Samuel Paty : se construire Citoyen* »

Afin de se montrer fidèles à l'enseignement de Samuel Paty, avec accord de ses parents, le Conseil fédéral national a décidé, pour cette année 2022, de remettre à douze écoles le prix national de notre action « *se construire Citoyen* », sous l'intitulé « *Samuel Paty : se construire Citoyen* ». Notre Congrès, de novembre, sera appelé, au-delà de cette année, à pérenniser cet intitulé pour concrétiser les finalités de l'Ecole publique, lieu institutionnel, de l'égalité en éducation, où s'élabore la Citoyenneté et où l'on vit concrètement la Laïcité.

Au-delà de l'hommage rendu à Samuel Paty, il nous paraît encore plus nécessaire de faire connaître aux citoyennes et citoyens en devenir, dans leurs diversités, le lien consubstantiel entre l'Ecole et la République et leur en faire comprendre le sens. Les éduquer à la liberté pour susciter l'envie d'agir et développer leur autonomie de jugement pour leur émancipation. En aucun cas, il ne s'agit de dissoudre les identités et les libertés fondamentales mais de revendiquer la liberté de conscience de toutes et tous.

Comme Samuel Paty, notre Fédération de DDEN revendique cette mission fondamentale d'une Ecole publique laïque qui prépare et institue la citoyenneté où les élèves rassemblés apprennent à faire et vivre ensemble par-delà leurs éventuelles appartenances et convictions politiques, religieuses ou philosophiques ou celles de leurs parents.

Former le Citoyen est constitutif de l'idée même de République. Cette République et son Ecole publique, égalitaires et émancipatrices se doivent d'être laïques. L'Ecole publique ne privilégie aucune doctrine. Elle s'interdit l'étude d'aucun champ du savoir. Guidée par l'esprit de libre examen, elle a pour devoir de transmettre à l'élève les connaissances et les méthodes lui permettant d'exercer librement ses choix.

C'est tout le sens du travail d'enseignant de *Samuel Paty : se construire Citoyen*.

Eddy KHALDI
13 octobre 2022

